

GÉRONs nos déchets

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SANCEY - BELLEHERBE

► DÉCHETS RECYCLABLES

*Un bac jaune à domicile
pour tous les usagers !*



Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe ont décidé de mettre en place la **collecte en porte à porte du bac jaune dans toutes les communes** où la collecte est encore en points de regroupement.

Ils souhaitent ainsi que chaque foyer bénéficie du même service. Chaque maison sera donc dotée d'un bac jaune pour pouvoir effectuer le tri.

MISE EN OEUVRE

La distribution des bacs se fera avant la fin de l'année 2017 pour être opérationnelle au **1^{er} janvier 2018**. Les bacs jaunes sont pucés mais leur collecte n'est pas prise en compte dans le calcul de votre facture.

Trier ses déchets est un geste citoyen pour préserver notre environnement et l'avenir de nos enfants, nous comptons sur votre participation active au tri des déchets.

COMMUNES CONCERNÉES PAR L'ATTRIBUTION DE BACS JAUNES INDIVIDUELS

Belvoir, Charmoille (lieu-dit sur les Côtes), Chazot, Crosey-le-Grand, Crosey-le-Petit, Lanans, Orve, Rahon, Randevillers, Servin, Surmont, Valonne, Vaudrivillers, Vellerot, Vellevans, Vernois-les-Belvoir, Vyt-les-Belvoir.



=



Bouteilles et flacons en plastique • Cartonnettes • Briques alimentaires
• Papiers, publicités • Emballages métalliques • Aérosols

Vous avez un doute

une question ?

Une question sur le nouveau mode de collecte, sur la facture ou le service ?

> Service Déchets de la Communauté de Communes du Pays de Sancey Belleherbe

14 bis rue de Lattre de Tassigny, 25430 Sancey ☎ 03 81 86 87 62 ✉ contact@payssancey-belleherbe.fr
www.payssancey-belleherbe.fr

Une question sur le tri ? Besoin d'informations ?

> Conseillère du tri et de la prévention des déchets de Préval Haut-Doubs

☎ 06 35 15 08 34 ✉ info.valdahon@preval.fr www.preval.fr

Calendrier de collecte

Suivez le calendrier au verso pour connaître les jours de collecte de vos bacs !

>> Attention, le rythme des collectes change !



Fonctionnement du service

Le camion de collecte passe à quelle fréquence ?



une fois toutes les 2 semaines



une fois toutes les 3 semaines

↳ Les professionnels (restaurants, collèges...) restent collectés chaque semaine.

Quand dois-je présenter mon bac à la collecte ?

Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte, en limite de voirie, la poignée du côté de la route. Après la collecte, rangez le bac dès que possible.

Peut-on être « sanctionné » si le tri est mal fait ?

Les rippeurs vérifient le bon respect des consignes de tri dans les bacs jaunes et doivent refuser tout bac mal trié.

Vous emménagez, déménagez ou souhaitez changer de bac ?

Contactez la Communauté de Communes désormais basée à Sancey.